SSR CSA Schweizerischer Seniorinnen- und Seniorenrat
Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

Berne, 6 novembre 2026

Communiqué de presse

Le CSA dit «OUI» au financement de la 13e rente AVS

Le Conseil suisse des aînés (CSA) se prononce en faveur de l'augmentation de la TVA de 0,4 %, afin d'assurer le financement de la 13e rente AVS. Il est convaincu par cette augmentation modérée et l'orientation solidaire du projet. Les électeurs se prononceront fin novembre sur cette augmentation.

Le CSA se prononce en faveur du projet soumis au vote du peuple suisse le 29 novembre prochain. Il approuve ainsi l'augmentation de la TVA de 0,4 %. Cela permettra d'assurer à long terme le financement de la 13e rente, tout en renforçant la situation financière de l'AVS. «L'ajustement de la TVA est une approche pragmatique pour financer les dépenses supplémentaires», affirme Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente du CSA, persuadée de l'utilité cette hausse modérée.

Financement solidaire

En outre, le CSA tient à ce que la charge financière supplémentaire ne repose pas sur un seul groupe de la population: «Grâce à l'augmentation de la TVA, tout le monde participe, y compris la génération des seniors», souligne Reto Cavegn, coprésident du CSA. Il est essentiel d'assurer à long terme un financement solide et sûr de l'AVS ainsi que de la 13e rente acceptée par le peuple. L'augmentation de la TVA y contribue en partie et repose sur la solidarité intergénérationnelle.

Aux yeux du CSA, après les longues et intenses tractations au Parlement, il est aussi important que cette solution soit désormais débattue. Car la 13e rente supplémentaire doit être versée dès le mois de décembre. Même si les électeurs approuvent le projet le 29 novembre, il faudra sans doute attendre encore un an avant que la hausse prévue de la TVA n'entre en vigueur.

Pour de plus amples informations
Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente 079 248 07 80
Reto Cavegn, coprésident 079 401 35 33

Le Conseil suisse des aînés (CSA) représente les intérêts économiques et sociaux des personnes âgées face à la Confédération, aux diverses associations et institutions, aux médias et à la société en général. Le CSA est composé de membres de l'Association Suisse des Aîné-e-s (ASA) et de la Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse (FARES).